Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202692DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente-et-un mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 mars 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DROUILLÉ Jérémie, DUPUIS Arnaud, GUENY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PETIGNY Patrick, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTE EXCUSÉE : Madame GRAND Magali (procuration à Madame POULAIN-JAMILLOUX Mélanie).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : **29**
. absent(s) et non représenté(s) : **0**

OBJET : COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE
Désignation d'un délégué

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202692DE-DE

Délibération N°2026/92 du Conseil Municipal du 31 mars 2026
Publiée le 9 avril 2026

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE
Désignation d'un délégué

Association loi 1901, le Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le Personnel des Collectivités Territoriales constitue un outil précieux pour les responsables des structures locales. Il leur propose en effet une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnels, agents actifs et retraités de la Fonction Publique Territoriale et salariés d'établissements publics.

La commune adhère au Comité National d'Action Sociale depuis le *1er janvier 2007*.

Madame Frédérique SAVOYE et **Monsieur Patrick PETIGNY** ont présenté leur candidature.

Madame Frédérique SAVOYE a obtenu 24 voix.
Monsieur Patrick PETIGNY a obtenu 4 voix.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à la majorité :

DE DÉSIGNER Madame Frédérique SAVOYE pour représenter la commune auprès du Comité National d'Action Sociale.

Mesdames Mélanie POULAIN-JAMILLOUX et **Magali GRAND**, **Messieurs Éric QUIVIGER** et **Patrick PETIGNY** ont voté contre cette proposition. **Madame Frédérique SAVOYE** s'est abstenue.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT



Nombre d'élus présents ou représentés : 29	Pour : 24	Contre : 4	Abstentions : 1	Ne participe(nt) pas au vote : 0